

LICENCE
PRO

université
de BORDEAUX

UFR des Sciences
de l'Homme



Technicien coordinateur de l'aide psycho-sociale à l'aidant (TCAPSA)



Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Licence professionnelle

Mention

- › Psychologie

Spécialité

- › Technicien coordinateur de l'aide psycho-sociale à l'aidant

Conditions d'accès

Peuvent accéder à la formation :

- › En formation initiale, les titulaires d'un BTS, DUT, DEUG ou licence 2 en sciences humaines et sociales.
- › En formation continue, les détenteurs d'une expérience professionnelle dans le champ sanitaire et social et ayant un niveau effectif reconnu équivalent à Bac +2

Durée et rythme de la formation

1 an en deux semestres :

- › 1^{er} semestre : enseignements 5 jours/semaine
- › 2^e semestre : en alternance (1 semaine d'enseignement pour 3 semaines de stage)

Volume horaire

- › 340 heures d'enseignements annuels (20 heures/semaine en moyenne)

Organisation des enseignements

Les enseignements sont organisés sur le mode de l'alternance.

Les stages sont répartis sur au moins 16 semaines. Réalisé en milieu professionnel, le stage permet à l'étudiant

d'aborder très concrètement les réalités du travail et les interactions des différents partenaires.

Les objectifs de la période de stage sont de développer les capacités à conduire et concevoir une mission de travail dans le champ sanitaire et social.

Le stagiaire pourra accompagner un processus de prise de décision. Il sera capable de rendre compte des réunions et des préconisations retenues, tant par écrit qu'oralement.

Le suivi individualisé des stages est assuré par un binôme de tuteurs associant un enseignant et un professionnel.

Organisation des enseignements

- › Cours magistraux, travaux dirigés et enseignements dirigés

Contrôle des connaissances

- › Contrôles continus, épreuves écrites, rédaction d'un projet tuteuré soutenu à l'oral

Lieu de la formation

- › Campus Victoire

Modalités particulières

- › Formation initiale et formation continue

Nombre de places

- › 15

Nombre de candidats

- › Une centaine chaque année.
- › Les admissions se font sur dossier.

Objectifs de la formation

Cette licence professionnelle a pour objectif principal de former des professionnels à l'accompagnement des familles et des proches de patients présentant une dépendance liée au handicap, à une maladie chronique et/ou au vieillissement pathologique. Les enseignements sont assurés par des intervenants, universitaires et professionnels, de disciplines variées.

Grâce à leurs connaissances sur les problématiques psycho-sociales des aidants, en santé publique, en droit et en gestion, les techniciens coordinateurs de l'aide psycho-sociale à l'aidant peuvent s'insérer dans des équipes du champ sanitaire et social qui, soucieuses d'une approche globale de la qualité de vie des familles, souhaitent développer des actions spécifiques auprès des aidants.

Dispositif d'accompagnement

Accompagnement pédagogique et suivi personnalisé tout au long de l'année. Suivi individualisé des stages assuré par un binôme de tuteurs associant un enseignant et un professionnel.

Les points forts de la formation

- › Pluridisciplinarité des intervenants et ouverture vers la recherche
- › Démarche innovante soutenue par de nombreuses associations du secteur sanitaire et social régional
- › Stage long qui permet une véritable immersion dans la pratique professionnelle
- › Formalisation d'un cadre éthique par le biais d'une charte
- › Licence accessible en formation continue

Missions principales : la prévention et l'accompagnement

- › **Repérer** les proches aidants à risque de détresse psycho-sociale et d'épuisement
- › **Évaluer** les besoins, les attentes et les difficultés psycho-sociales des aidants ;
- › **Informier** et Orienter les aidants vers les différents professionnels du secteur sanitaire et social ;
- › **Coordonner** l'information aux actions de prévention et d'éducation pour la santé centrées sur l'aidant ;
En lien étroit avec les réseaux associatifs et institutionnels ; et en collaboration directe avec une équipe de médecins, psychologues, cadres de santé, assistants sociaux...

Compétences des techniciens coordinateurs de l'aide psycho-sociale à l'aidant :

- › Capacité d'écoute et de reformulation des problèmes
- › Compétences organisationnelles
- › Aptitude au travail d'équipe
- › Sens de la confidentialité
- › Créativité

Profil souhaité

Candidats démontrant leur motivation et possédant un réel investissement et une expérience dans le domaine sanitaire et social

Prévention et accompagnement des maladies chroniques et des grands handicaps physiques et psychiques

- › Éléments de santé publique
- › Connaissance des maladies chroniques et des handicaps physiques et psychiques
- › Éléments de sociologie de la santé

Connaissance du secteur sanitaire et social

- › Le travail social
- › Les réseaux sanitaires et sociaux
- › Les grandes lois du secteur sanitaire et social
- › Les dispositifs d'aide des personnes vulnérables
- › Les outils juridiques de protection des personnes et la question de la maltraitance

L'accompagnement des aidants des malades chroniques

- › Formation à l'entretien
- › Connaissance des besoins des aidants de malades chroniques ou atteints d'un handicap
- › Approche dynamique des relations familiales
- › Approche systémique des familles

Les outils du technicien coordinateur de l'aide psycho-sociale à l'aidant

- › Formation au PAPSA (méthodologie d'accompagnement psychosocial des aidants)
- › Outils pour détecter, prévenir les signes d'épuisement, identifier leurs ressources personnelles et contextuelles
- › Psychoéducation
- › Études de cas

Communiquer, informer, s'informer

- › Informatique
- › Gestion des données, des réseaux, des groupes...
- › Formation à différents outils de communication
- › Passation du C2i

Évaluation des besoins et des attentes dans le champ de l'aide aux aidants

- › Travail avec les professionnels du champ sanitaire et social, et du monde associatif
- › Réalisation d'une enquête sur le terrain
- › Organisation d'une journée sur l'aide psycho-sociale aux aidants, ouverte aux professionnels, familles, bénévoles, étudiants, intéressés par cette problématique

Projet tuteuré 1^{re} partie

- › Analyse des situations de terrain
- › Régulation des pratiques
- › Préparation du projet professionnel (préparation à l'entretien professionnel, CV, lettres de motivation...)
- › Travail sur la recherche de financement et réponse à un appel à projet

Projet tuteuré 2^e partie : mise en forme d'un projet professionnel et développement des savoirs techniques de diffusion des connaissances et de création de réseaux

- › Mise en forme et rédaction d'un projet professionnel
- › Perfectionnement dans les techniques de diffusion des connaissances et de création de réseaux

Stage permettant la mise en œuvre des projets tuteurés

- › Stage de 16 semaines (380 heures minimum)

Le premier semestre est consacré aux apprentissages des outils du technicien coordinateur et aux rencontres avec les acteurs de terrain.

Le deuxième semestre fait alterner pratique en milieu professionnel et régulation des problématiques liées au stage.

Insertion professionnelle

Secteurs d'activité :

- › établissements et services sanitaires (structures de soins, de prévention...)
- › établissements et services médico-sociaux (pour enfants, personnes âgées, personnes handicapées...)
- › structures développant des services à caractère sanitaire ou social (collectivités territoriales, associations et entreprises d'aide à la personne...)
- › organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurances, institutions de prévoyance...).

Professionnalisation

- › Stage obligatoire au deuxième semestre (16 semaines)
- › Rédaction d'un projet tuteuré

Métiers visés :

- › technicien coordinateur de service médico-social
- › coordinateur gérontologique
- › coordinateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil
- › conseiller d'action sociale
- › écoutant familial

Poursuites d'étude :

Tout titulaire de la licence professionnelle qui souhaite poursuivre en master de psychologie ou de sociologie devra avant tout valider les unités d'enseignement fondamentales de la 3^e année de licence générale. Un jury spécifique sera mis en place pour examiner chaque candidature.



Infos pratiques

Lieu de la formation

- › 3 ter place de la Victoire
33072 Bordeaux Cedex
- › Accès tram > ligne B : arrêt Victoire

Inscription

Les dossiers de candidature sont disponibles sur le site www.u-bordeaux.fr

Dates : de début mars à fin mai

Contacts

Responsables de la licence professionnelle :

- › Hélène Amieva
helene.amieva@u-bordeaux.fr
- › Bruno Quintard
bruno.quintard@u-bordeaux.fr
- › Valérie Bergua
valerie.bergua@u-bordeaux.fr
- › Jean-François Dartigues
jean-francois.dartigues@u-bordeaux.fr

Secrétariat pédagogique :

- › Christine Fourloubeyx
christine.fourloubeyx@u-bordeaux.fr
05 57 57 18 63

Informations pratiques, inscriptions : Scolarité

- › Gestion des cursus étudiants des Sciences de l'Homme
05 57 57 19 15
scolarite.sciences-homme@u-bordeaux2.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 heures à 16 heures
- › Validation des acquis
05 57 57 14 02
05 57 57 47 76
05 57 57 14 75
fcuvae@u-bordeaux2.fr
- › Étudiants étrangers
Département des affaires européennes et relations internationales
05 57 57 13 02
secr@u-bordeaux2.fr

En savoir +

www.u-bordeaux.fr/formation